



UNE INITIATIVE DES  
CCI DE NORMANDIE

Les CCI de Normandie (5 CCI territoriales et 1 CCI régionale), sont des acteurs majeurs dans toutes les étapes de la vie des entreprises, de la création à la transmission. Elles interviennent tant pour aider les entreprises à faire face aux difficultés que pour répondre à leurs besoins de développement.

1er Réseau Business de Normandie elles représentent les intérêts des entreprises normandes auprès des pouvoirs publics. Elles agissent pour renforcer l'attractivité des territoires (formations, équipements, mises en relation).

**Contact :**  
**Chambre de Commerce et  
d'Industrie Normandie**

4 passage de la Luciline  
76042 ROUEN

T +33 2 35 88 44 42

Site Internet : [www.normandie.cci.fr](http://www.normandie.cci.fr)  
[contact@normandie.cci.fr](mailto:contact@normandie.cci.fr)

## Le point de vue des Chambres de Commerce et d'Industrie de Normandie

### EN BREF.

**La relance d'un plan nucléaire, stratégique pour l'indépendance énergétique de la France et sa souveraineté économique, est essentiel et structurant pour l'économie de la Normandie et des territoires qui la composent.**

Actuellement selon l'INSEE, plus de 6 000 emplois (3 900 chez EDF et 2 200 pour les sous-traitants) sont générés par les trois centrales nucléaires normandes. Il s'agit, majoritairement, d'emplois qualifiés, au salaire élevé et souvent occupés par des jeunes. Au plus fort de la construction des EPR 2, ce seront 7 600 professionnels supplémentaires qui seront employés sur le site normand (génie civil, assistance technique, électromécanicien, robinetiers, soudeurs, ...). L'EPR2 est donc **une réponse pour conserver en Région nos diplômés et renforcer son attractivité économique.**

La Région Normandie représente 17% des capacités nucléaires nationales et 11% de la production d'électricité française. Première Région en France pour la production et le transport des énergies (36 000 emplois salariés, soit 3% des emplois salariés du secteur privé de la région, au sein de 1 400 établissements), la construction de l'EPR2 de Penly est **une réponse industrielle pour conforter cette filière aux côtés des énergies renouvelables** telles que l'éolien en mer.

**Permettre à nos entreprises normandes d'accéder aux marchés** de la construction d'un EPR2 à Penly, de son entretien, les **ouvrir aux marchés export** du voisin britannique, lui aussi lancé dans la construction d'EPR, assurer les **formations spécialisées, autant d'enjeux où les CCI entendent jouer un rôle déterminant.**



## Mix énergétique et décarbonation, les EPR2 indispensables pour l'avenir des entreprises

Les CCI normandes sont favorables à la création de nouveaux réacteurs de type EPR2, en particulier à Penly.

En effet, seul un mix-énergétique associant le renforcement des énergies renouvelables (ENR) au développement du parc nucléaire français peut permettre de répondre aux besoins croissants des entreprises en énergie décarbonée et à un prix compétitif.

Les entreprises, en particulier celles relevant du secteur industriel, sont engagées dans un processus de décarbonation de leurs processus de fabrication, ce qui génère des besoins croissants en électricité car cette dernière se substitue aux énergies fossiles.

Pour ne citer qu'un seul exemple, l'électrification d'un seul site de production de flaconnage, pour l'industrie pharmaceutique, situé dans la Vallée de la Bresle, génère une augmentation de la consommation d'électricité qui passe de 8,6 MW à près de 22.

De plus, la réindustrialisation du territoire accroît encore la consommation d'électricité (nécessité d'augmenter de 66 % la production d'électricité pour assurer la reconquête industrielle) et implique de disposer d'une énergie continue et adaptable à la demande.

Par ailleurs, les contraintes de réduction des émissions de particules fines pesant sur l'industrie se sont accrues ces dernières années,

Ainsi, on peut citer le Green Deal Européen (le paquet Fit for 55), la réforme en cours du système européen d'échange de quotas d'émissions qui va se traduire par une forte augmentation du prix de la tonne de CO<sup>2</sup> et l'obligation de réduire les émissions des industries de 62% d'ici 2030 ainsi que la disparition progressive (entre 2026 et 2034) des quotas européens gratuits.

En France, c'est l'actualisation récente (décembre 2022) du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA), qui renforce les exigences de réduction des émissions d'origine industrielle et prévoit d'augmenter les contrôles des installations classées les plus émettrices.

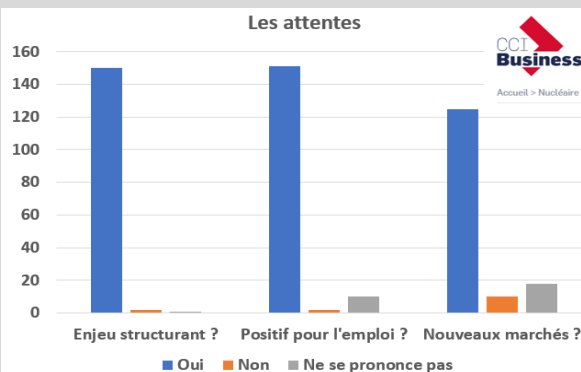
Face à ces obligations, les entreprises ont besoin d'un coût d'achat de l'électricité abordable et, selon les scénarios de mix-énergétique étudiés par RTE, seule l'association d'un fort développement des ENR et la création de nouveaux réacteurs nucléaires permet de répondre à cet enjeu, puisqu'il s'agit du scénario le plus réaliste et le moins coûteux.

## Les attentes des chefs d'entreprises :

Du 8 décembre 2022 au 8 janvier 2023, une enquête a été menée auprès des entreprises membres du réseau CCI Business Normandie.

153 entreprises ont répondu aux trois questions posées :

- La relance d'un plan nucléaire, vous semble-t-elle un enjeu structurant pour l'économie de votre région ?
- La construction d'un EPR2 en Normandie est-elle une bonne nouvelle pour l'emploi en région ?
- Pensez-vous que la construction d'un EPR2 à Penly vous permettra d'accéder à de nouveaux marchés et pourrait vous inciter à diversifier vos activités pour répondre aux besoins de la filière nucléaire ?



Le GIPNO (Groupement des Industriels Prestataires Nord-Ouest) est le porte-parole de plus de 134 adhérents, tous « Rangs 1 » du nucléaire dans les régions Normandie et Hauts de France, concernés directement par la création de deux paires d'EPR2 à Penly et Gravelines.

« Nous nous devons d'être responsables devant l'importance de la souveraineté énergétique de la France. Le GIPNO mettra l'ensemble de ses compétences et de ses savoirs faire en matière de préventions des risques, d'actions de sécurité et de maîtrise de la qualité et de la maintenance pour tenir les objectifs qui se présentent à nous.

Concernant l'attractivité des métiers, nous sommes déjà dans une démarche d'anticipation, avec 972 stagiaires formés sur les aspects sécurité au travail en 2022 et notre collaboration avec l'Université du Nucléaire pour lancer une formation pour 24 nouveaux robinetiers à Dieppe.

Nous avons aussi la responsabilité devant les enjeux d'emplois à venir, de renforcer et de densifier le réseau de partenaires industriels de Rangs 2 qui devront travailler à nos côtés.

Avec nos partenaires, nous assurerons du mentorat, des retours d'expériences et de l'accompagnement pour que le territoire d'Energies qu'est la Normandie et les entreprises de proximité puissent largement bénéficier de retombées locales, dans une démarche de diversification et de complément mesuré de leurs activités. »

## Générateur d'emplois

Devant la demande croissante de compétences pour le futur EPR2, les acteurs économiques et les Chambres de Commerce et d'Industrie sont bien conscients qu'avec le projet de Penly, il y a un vrai défi à relever pour éviter les effets de concurrence entre les filières sur les métiers « transversaux » et répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée, en particulier sur les métiers en tension.

**La seule réponse possible à ces défis, est l'anticipation et l'identification sur le long terme des besoins** en compétences, métiers par métiers, pour pouvoir réagir très vite.

Les CCI normandes sont déjà fortement engagées dans le maintien et le développement de formations initiales et continues sur ces compétences en tension et mettent en œuvre des outils pour s'assurer d'une migration mesurée des compétences entre les entreprises et les secteurs industriels. Tout cela en tenant compte bien sûr du fait que ces outils/actions doivent être en totale adéquation avec la réglementation sur le travail et la liberté des salariés de travailler où ils le souhaitent.

**Les CCI mettent en œuvre un « plan nucléaire »**, avec des actions d'influence, de tiers de confiance, d'optimisation des compétences existantes et de formations aux besoins futurs, avec le soutien de l'Etat (DRACCARE).

**La question de la migration des compétences entre filières ou entreprises est abordée en toute transparence** entre EDF, les entreprises de Rang 1 présentes et représentées au sein du Groupement des Prestataires Nord-Ouest du Nucléaire (GIPNO), les représentants des filières et les Chambres de Commerce et d'Industrie.

**La réussite collective du projet d'EPR 2, au regard des enjeux de compétitivité, d'efficacité et de délai, nous invite tous à une déontologie en matière de recrutement** pour ne pas créer de tensions entre la chaîne des acteurs (Donneurs d'Ordres, Rang 1, sous-traitants de Rang 2) et pour cela, il est nécessaire que les entreprises échangent entre elles.

(\* ) rang 1 et 2 : fournisseurs du donneur d'ordre



Le réseau des CCI, l'Etat et EDF travaillent ensemble au développement du Nucléaire et du projet EPR2 de Penly. Visite le 9 déc. 2022 à Penly - Copyright CCI Normandie

**La feuille de route sur le nucléaire des CCI normandes**, validée le 14 novembre 2022, prévoit des actions permettant :

- **D'optimiser le tissu industriel** existant travaillant pour la filière nucléaire en Normandie et l'inciter autant que faire se peut à **travailler en groupement d'entreprises** ;
- De constituer des Groupes de travail inter-entreprises (PLATO) **pour gagner en compétitivité** sur le sujet du nucléaire pour les fonctions transverses de l'entreprise dont le volet RH ;
- De conventionner avec le GIPNO pour **fluidifier la relation « Donneurs d'ordres / entreprises de Rang 1 / sous-traitants de Rang 2 »** ;
- D'élargir le nombre d'entreprises pouvant **se diversifier dans le nucléaire** ;
- De travailler au **transfert de compétences** possibles d'entreprises ayant opéré sur l'EPR en synergie et en cohérence avec le tissu économique local ;
- D'acter la **recherche d'actions convergentes avec la région des Hauts de France** en ouvrant une antenne CCI dans la ville du Tréport **pour accompagner les flux et non les subir** ;
- **D'échanger avec les filières en région, automobile, aéronautique, agroalimentaire** pour les accompagner dans leurs problématiques propres (éviter les effets domino dans ces filières fragilisées) ;
- D'engager une réflexion pour **mettre en place des clauses de non-débauchage** dans les contrats de marchés publics, en respectant la jurisprudence et la réglementation.

### CCI Business Normandie :

Depuis 2011, CCI Business connecte les entreprises et les donneurs d'ordres dans le cadre des marchés d'infrastructures et de grands projets d'investissements. L'outil est aujourd'hui plébiscité par plus de 9 800 entreprises. Une convention entre EDF et CCI Business permet aux entreprises d'accéder plus rapidement aux marchés déposés en ligne, de participer à des rendez-vous d'affaires avec les acheteurs d'EDF et les rangs un, de créer les conditions de référencement des entreprises auprès des donneurs d'ordres.



## Des CCI déjà investies

**Les CCI, second opérateur de formation en Normandie après l'Etat, mobilisent leur appareil de formation**, créent des formations complémentaires pour anticiper les besoins des entreprises sur les fonctions achats, gestion de projets applicable au nucléaire.

Nous gérons 12 établissements de formations dont 7 CFA métiers (les CCI sont le premier formateur d'apprentis en Normandie) et 5 écoles d'ingénieurs et de management ce qui **nous permet de proposer des formations qualifiantes sur près de 10 métiers en lien avec les filières industrielles.**

On peut citer :

- l'**ESCCI Formation** à Evreux qui propose une filière dédiée à la qualité, la sécurité, la sûreté et une filière « achats et logistique »,
- l'**ESIGEEC** qui propose des formations en génie électrique et énergie,
- la nouvelle Ecole supérieure de la performance industrielle, commerciale et managériale (**IN&MA**) qui vient de s'installer à Rouen et va proposer, dès la rentrée 2023, des formations de niveau Bac + 4 et Bac + 5, en management de projets industriels, en pilotage et gestion de la production industrielle, en responsable de la production industrielle et en ingénierie d'affaires.

Ce dernier exemple est intéressant car il montre la réactivité des CCI pour répondre au mieux aux besoins en allant chercher sur le territoire national des offres de formations déjà existantes pour les implanter en Normandie.

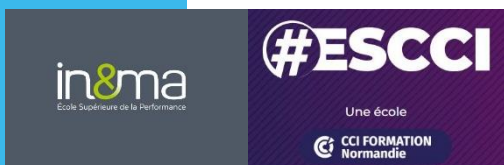
**Les CCI normandes sont également partenaires de centres de formations de haut niveau et très spécialisés.** C'est ainsi le cas de la CCI Ouest Normandie qui est partenaire de **HEFAÏS** (Haute Ecole de Formation au Soudage) qui a ouvert en octobre 2022 à Cherbourg et doit accueillir 200 stagiaires par an. De même, les locaux de l'Institut Consulaire de Dieppe vont permettre d'accueillir des formations en lien avec le nucléaire très rapidement.

**Le défi en termes de réponses aux besoins en personnel des filières industrielles ne peut se gagner qu'à la condition que l'ensemble des acteurs de la formation apportent une réponse collective**, se coordonnent et identifient sur le long terme les besoins en compétences métiers par métiers pour pouvoir ainsi réagir très vite. Tout cela est en marche.

Nos formations consulaires en **Centres de Formation d'Apprentis** sont complémentaires de celles enseignées dans les lycées professionnels (bac pro dédié à l'organisation et réalisation du gros œuvre) des lycées Emulation Dieppoise (Dieppe) ou Fernand Léger (Grand-Couronne) par exemple.

Nos centres de formations s'adressent à l'ensemble des filières industrielles et nous menons des actions de communication pour faire connaître ces métiers et attirer des stagiaires dans ces filières (salons, journées portes ouvertes, semaine de l'industrie). Il s'agit là d'un point important car **l'industrie de manière générale et ses besoins a été peu prise en considération ces dernières années. Nous agissons, de ce fait, de manière à lutter contre le déficit d'attractivité de ces métiers.**

**Dans nos centres de formations, nous pratiquons la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour nous assurer de l'adéquation entre le nombre de personnes formées et les besoins des entreprises. Ceci est complémentaire du programme Match développé par le GIFEN (Groupement des Industriels Français de l'Énergie Nucléaire)**



## Conclusion

*Pour toutes les entreprises, mix énergétique et décarbonation, sont des enjeux immédiats qui conditionnent notamment leur avenir et celui de la réindustrialisation de notre territoire. Ainsi, **la relance du nucléaire et plus particulièrement l'arrivée de deux réacteurs nucléaires EPR2 à Penly ont une dimension structurante pour l'économie de la Normandie et sont attendus par les entreprises.***

***Les CCI ont décidé de s'engager dans un «plan nucléaire», avec des actions d'influence, de tiers de confiance, d'optimisation des compétences existantes et de formations aux besoins futurs, avec le soutien de l'Etat (DRACCARE) visant à renforcer les groupements d'entreprises, leur permettre de gagner en compétitivité, fluidifier la relation « Donneurs d'ordres / entreprises de Rang 1 / sous-traitants de Rang 2 », élargir le nombre d'entreprises pouvant se diversifier dans le nucléaire, accompagner les flux donneurs d'ordre/sous-traitants et non les subir, échanger avec les différentes filières industrielles en région.***

***Main d'œuvre, formation et qualification ont dans ce plan une place essentielle. Le réseau des CCI entend y jouer un rôle de premier plan, étant déjà engagé avec son appareil de formation, de l'apprentissage à l'enseignement supérieur, de la mise en place de clauses de non-débauchage à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.***

